Amos, le 9 janvier 2018

Déjeuner du mercredi 10 janvier 2018

À tous les parents des élèves

RAPPEL AMICAL - RAPPEL AMICAL - RAPPEL AMICAL

Afin de souligner le début de la nouvelle année, un déjeuner se fera dans chaque classe au retour du congé.

Le mercredi 10 janvier 2018, tous les élèves doivent apporter leur déjeuner froid, puisqu'il n'y a pas de grille-pain ou de four à micro-ondes dans les classes.

Voici quelques suggestions :

- Céréales – SVP fournir le bol et la cuillère, l'école fournira le lait;
- Muffins;
- Croissants;
- Fruits;
- Fromages;

Nous vous demandons de porter une attention particulière aux allergies et de ne pas envoyer d'aliments avec arachides et/ou noix.

Nous suggérons aux enfants de venir à l'école en pyjama.

CES ALIMENTS SONT INTERDITS À L'ÉCOLE	CES ALIMENTS SONT PERMIS À L'ÉCOLE
NOIX :	
☹ Amandes	☺ Noix de coco
☹ Noix du Brésil	☺ Graines de sésame
☹ Noix de Cajou	☺ Graines de Lin
☹ Noisettes	☺ Graines de Tournesol
☹ Noix de Macadamia	☺ Graines de soya
☹ Pacanes	☺ Soya
☹ Pignons	
☹ Pistaches	
☹ Noix de Grenoble	
☹ ARACHIDES	**CEPENDANT :**
	Ces aliments ne doivent pas être partagés avec les enfants ayant des allergies aux noix et arachides car ces produits peuvent contenir des traces d'arachides et de noix.

L'équipe de direction